

Précautions afin d'éviter toute exposition (risque de gêne ou d'irritation transitoire, cutanée ou respiratoire, en particulier chez les personnes sensibles ou allergiques) :

Avant et pendant l'opération de pulvérisation



- ✓ Ne pas s'exposer directement au nuage de pulvérisation et rentrer chez soi
- ✓ Fermer les portes et les fenêtres pour éviter que le produit entre dans votre habitation



- ✓ Eloigner ou rentrer les animaux (chiens, chats, etc.) ainsi que leurs gamelles et protéger les animaux aquatiques (poissons, amphibiens, etc.) et à sang froid (tortues, etc.)
- ✓ Couvrir les bassins, piscines et bacs à sable
- ✓ Déplacer ou protéger les ruches



- ✓ Rentrer le linge
- ✓ Mettre à l'abri le mobilier de jardin, les jouets ou les couvrir

Après l'opération de pulvérisation, il est conseillé de :



Attendre si possible 1h avant d'accéder aux espaces traités



Vider les contenants en eau qui n'auraient pas été ramassés/ couverts avant le traitement insecticide



Nettoyer avant utilisation vos mobiliers de jardin et jeux d'enfants qui n'ont pas pu être mis à l'abri



Rincer et éplucher les fruits et les légumes de votre potager avant consommation

En cas d'apparition de sensations anormales à la suite du traitement, contactez votre médecin traitant ou le centre antipoison et de toxicovigilance du Grand-Ouest : 02 41 48 21 21.

Pour toute information sur cette opération, vous pouvez contacter la mairie d'Orvault aux horaires habituels d'ouverture au 02 51 78 33 66.

Des informations complémentaires sont disponibles sur le site internet de l'ARS PDL sur le moustique tigre : <https://www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr/moustique-tigre-aedes-albopictus-0>

L'intervention est susceptible d'être reportée en cas de conditions météorologiques défavorables au traitement ou autres aléas ; dans ce cas, la nouvelle date sera communiquée sur les sites Internet de la commune et de l'ARS.



Ne pas jeter sur la voie publique

